

Pardon du passé, Europe unie et défense de l'Occident

Adenauer et Schuman docteurs *honoris causa*
de l'Université catholique de Louvain en 1958



Geneviève Duchenne & Gaëlle Courtois (dir.)

EUROCLIO
Études et documents



Avant-propos

Michel DUMOULIN

Professeur ordinaire à l'Université catholique de Louvain

Le 10 janvier 1958, à la veille de l'installation des Commissions de la Communauté économique européenne (CEE) et de la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom), l'École des Sciences politiques et sociales de l'Université catholique de Louvain conférait le titre de docteur *honoris causa* au chancelier allemand Konrad Adenauer et à Robert Schuman dont la déclaration du 9 mai 1950 matérialisa les ambitions de mise en œuvre d'un projet européen par le biais d'une approche sectorielle, levier d'une intégration généralisée.

L'événement suscita dans la vieille ville universitaire un enthousiasme qui pourrait laisser pantois un demi-siècle plus tard attendu la morosité, pour ne pas dire le désenchantement, qui caractérise l'idée européenne.

Cet enthousiasme, dont témoignent la presse écrite et plus encore les images du reportage filmé qui fut réalisé à l'époque, est celui d'une génération d'étudiants dont la petite enfance s'est déroulée durant la Seconde Guerre mondiale. Leurs professeurs avaient pour leur part connu celle-ci et, avant elle, la « der des der » entre 1914 et 1918.

L'objet de cet ouvrage qui est le résultat des travaux d'un modeste colloque organisé en février 2008 à l'Université catholique de Louvain à Louvain-la-Neuve, est de s'interroger, après avoir évoqué le contexte général de l'époque (Marie-Thérèse Bitsch) et rappelé la place de l'université dans l'espace culturel européen au fil des siècles (Geneviève Duchenne), de faire « parler l'évènement ».

Comme le montre l'analyse de Gaëlle Courtois, les prolégomènes de la cérémonie de janvier 1958 sont tumultueux. À l'origine, en effet, seule la candidature de Konrad Adenauer avait été formulée au sein de l'École des Sciences politiques et sociales de l'Université. Elle fut loin de faire l'unanimité au sein des organes de décision de l'institution. Louvain et son Université avaient trop souffert en 1914 et en 1940 des

agissements des Allemands. Si cet argument n'est jamais explicitement formulé, il s'inscrit en filigrane de la valse hésitation qui préside de 1955 à 1957 au sujet de la décision de conférer le titre de docteur *honoris causa* au Chancelier allemand.

En finale, l'idée de réunir dans un même hommage Adenauer et Schuman constitue une solution acceptable à la fois par ceux qui souhaitent tourner la page du passé et ceux qui ne s'y résolvent pas entièrement.

Cette idée figure bel et bien au cœur de la cérémonie de janvier 1958. La *laudatio* de l'homme d'État allemand est prononcée par Gaston Eyskens, celle du Français par Paul van Zeeland. Économistes de renom, les deux Belges, professeurs à Louvain, ont été Premier ministre. Le second a signé le traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Mais les propos des deux orateurs – et la réponse des nouveaux docteurs – sont précédés par le discours du Recteur magnifique de l'Université. Il constitue un morceau d'anthologie que l'on pourra lire dans les annexes à ce volume. Le pardon des offenses commises par l'Allemagne y est prononcé et l'on perçoit parfaitement, grâce au reportage filmé, l'émotion qui étreint l'orateur, gravement blessé lors de la bataille de l'Yser en octobre 1914 et recteur de Louvain lors du bombardement de 1940 qui détruisit notamment la bibliothèque universitaire reconstruite après son incendie au début du premier conflit mondial.

Journée de pardon et journée de l'Europe, le 10 janvier 1958 est aussi celle d'un appel à la mobilisation de l'Occident chrétien contre la nouvelle barbarie, le communisme. C'est ce dont témoigne parfaitement le texte des diplômes remis aux deux hommes d'État puisque parmi les qualités qui leur valent d'être honorés figure en bonne place leur rôle dans « la résistance aux doctrines nuisibles du communisme ».

L'événement peut sembler relever de l'anecdote. Mais, la cérémonie du 10 janvier 1958 du fait de l'époque dans laquelle elle s'inscrit, de ses origines, de son déroulement et de son contenu, révèle une vision de l'Europe, « œuvre de paix et de réconciliation ». Elle marque aussi la volonté de pardonner le passé, non seulement au bénéfice du projet commun, mais aussi de la défense de l'Occident.